DÉCISION (PESC) 2018/2063 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 18 décembre 2018

prorogeant le mandat du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (EUCAP Sahel Mali/2/2018)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) ([1]), et notamment son article 7, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de la décision 2014/219/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38 du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission EUCAP Sahel Mali, y compris la décision de nommer un chef de mission.

(2) Le 9 janvier 2018, le COPS a adopté la décision (PESC) 2018/57 ([2]) portant nomination de M. Philippe RIO en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali du 15 janvier 2018 au 14 janvier 2019.

(3) Le 17 décembre 2018, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2018/2008 ([3]), prorogeant le mandat de l'EUCAP Sahel Mali jusqu'au 28 février 2019.

(4) Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de proroger le mandat de M. Philippe RIO en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali à partir du 15 janvier 2019,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le mandat de M. Philippe RIO en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali est prorogé à partir du 15 janvier 2019.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle expire le 28 février 2019.

Fait à Bruxelles, le 18 décembre 2018.

Par le Comité politique et de sécurité

Le président

S. FROM-EMMESBERGER

([1]) JO L 113 du 16.4.2014, p. 21.

([2]) Décision (PESC) 2018/57 du Comité politique et de sécurité du 9 janvier 2018 prorogeant le mandat du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (EUCAP Sahel Mali/1/2018) (JO L 10 du 13.1.2018, p. 14).

([3]) Décision du Conseil (PESC) 2018/2008 du 17 décembre 2018 modifiant et prorogeant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (JO L 322 du 18.12.2018, p. 24).